

**Message de la directrice à tous les étudiants désirant s'inscrire au stage offert par le CSP pour l'année  
2019-2020**

Bonjour à tous,

La plupart des étudiants inscrits au doctorat en psychologie à l'UQAM, doivent **obligatoirement** faire leur premier stage d'évaluation au Centre de services psychologiques de l'UQAM (CSP) – sauf certains étudiants en I.O et communautaire. Le CSP est un centre de formation qui assure aux étudiants un encadrement de grande qualité et une occasion unique de recevoir une formation riche et rigoureuse.

Pour vous inscrire au stage offert par le CSP, vous devez avoir complété avec succès, et avant le début du stage, le cours de déontologie (PSY8412) ainsi que le cours d'évaluation correspondant au domaine dans lequel vous souhaitez faire votre premier stage (**ces deux cours sont préalables à votre admission au CSP – aucune dérogation à cette obligation ne sera accordée**). Si vous choisissez de faire votre stage dans un domaine où des tests psychométriques sont généralement utilisés (neuropsychologie, éducation, TCC, psychodynamique), il est préférable et facilitant de connaître, au préalable, quelques uns des principaux tests utilisés. De même, il est fortement recommandé, sans être obligatoire, d'avoir suivi le cours d'intervention de l'approche dans laquelle vous souhaitez faire votre stage.

Le cheminement le plus souvent proposé aux étudiants est de s'inscrire au stage dès la deuxième année de leurs études doctorales. Toutefois, rien ne vous oblige à vous inscrire si tôt. En effet, certains étudiants pourraient préférer avancer leurs travaux de thèse et reporter leur formation clinique au cours de leur troisième ou quatrième année de doctorat. Rien ne s'objecte à cette façon de faire, d'où l'importance de discuter de votre parcours académique avec votre directeur de recherche.

Depuis quelques années, nous faisons face à une augmentation importante du nombre d'inscriptions au stage offert par le CSP. Le CSP a une capacité d'accueil maximale de 60 stagiaires par année. Il est possible qu'on ne puisse pas accueillir tous les étudiants qui feront leur demande d'admission au stage en 2019-2020. Si tel était le cas, soyez sans crainte, vous serez avisés des mesures qui seront prises.

Vous trouverez, en pièces jointes, l'information nécessaire à votre demande d'admission au stage ainsi que le formulaire à compléter et faire signer par votre directeur de recherche. Vous devez le remettre, en mains propres, au personnel du secrétariat **entre le lundi 7 janvier et le vendredi 22 février 2019 à 17h**. Aucune demande ne sera acceptée après cette date et cette heure.

Veillez recevoir, chers étudiants, mes chaleureuses salutations.

La directrice du Centre de services psychologiques,

**Isabelle Rouleau, Ph.D.**

Directrice au Centre de services psychologiques

Département de Psychologie

Université du Québec à Montréal

\* Dans ce texte, le genre masculin est utilisé sans discrimination et dans le seul but d'en alléger la lecture.